

HONORAIRES 2024 APPLICABLES AUX VENTES

- | | |
|---|----------------------|
| - Prix supérieur à 600.000 € | 5% TTC du prix |
| - Prix compris entre 350.000 € et 600.000 € | 6% TTC du prix |
| - Prix inférieur à 350.000 € | 20.000 € forfaitaire |

Les honoraires représentent les pourcentages et prix maximums applicables à nos prestations.

Les honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon les termes du mandat confié à l'agence et incluent la T.V.A à 20%

HABILITATION ET GARANTIE

Carte de Transaction professionnelle n° CPI 7501 2018 000 024 127 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France conformément à la Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce.

Garantie Financière de 110.000 euros au titre de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce souscrite auprès de MMA IARD – 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon – 72030 Le Mans Cedex 9.

L'Agence ne reçoit ni ne détient d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

